

Partie D

Recommandations, dimensionnement

Les documents suivants sont en majorité extraits de documents professionnels ou grand public. Certains n'existent plus car les gammes de matériel ont évolué. Toutefois, ils conservent leur intérêt pédagogique et restent d'actualité sur les démarches qu'ils décrivent.

Version 4.0



Sommaire

Document Ademe : Essentielles pour vous et votre logement : l'aération et la ventilation _____	D 3
Document Ademe : Des points à connaître avant d'isoler _____	D 6
Document Ademe : Recommandations en matière de chauffage _____	D 8
Extrait du catalogue Atlantic : Les différents modes de chauffage _____	D 9
Extrait de catalogues Chappée : Températures de base, coefficient G, ajustement en fonction de l'altitude _____	D 9
Extrait du cahier des prescriptions habitat neuf de Promotelec _____	D 10
Extrait du catalogue Atlantic : Choix des chauffe-eau _____	D 11
Extrait du catalogue Atlantic : Bilan thermique climatisation _____	D 11
Extrait du catalogue Legrand : Les câbles et conducteurs _____	D 12
Extrait du catalogue Osram : Parlons le langage de la lumière _____	D 13
Extrait du catalogue Osram : Comment bien choisir un luminaire _____	D 14
Extrait du catalogue Osram : L'étude d'éclairage simplifiée _____	D 15
Extrait du catalogue Osram : Tableau d'utilance _____	D 16
Extrait du catalogue électricien Schneider : Le label Promotelec _____	D 17

Document Ademe : Essentielles pour vous et votre logement : l'aération et la ventilation

Une version actualisée de ce document est librement consultable sur :

Essentielles pour vous et votre logement : L'AÉRATION ET LA VENTILATION

Essentielles pour vous et votre logement : L'AÉRATION ET LA VENTILATION

Connaitre les polluants de l'air, leurs origines et leurs effets, c'est bien. Les diminuer à la source, c'est mieux. Mais comment les limiter quand ils sont présents chez vous ? Comment se débarrasser des mauvaises odeurs, qu'il soit en permanence ou en excès ? Comment renouveler l'air pour qu'il soit en permanence le moins pollué possible ? C'est le rôle de l'aération et de la ventilation.

Les principes de base

• Petit historique, du courant d'air à la ventilation mécanique contrôlée (VMC)

Seuls les logements construits après la réglementation de 1959 doivent disposer d'une aération générale et permanente. Des valeurs de débit à respecter sont instaurées à partir de 1962. Le renouvellement d'air dans les logements plus récents est mieux contrôlé. Encore faut-il que les systèmes soient bien installés et leur usage bien maîtrisé.

Infiltrations et courants d'air

La ventilation des logements à longtemps été laissée aux soins des conducteurs de cheminée et des multiples défauts détachante des constructions. On ne contrôle alors ni la circulation de l'air ni les déperditions de chaleur.

Une circulation d'air intentionnelle

À cette aération « hardasse » s'est substituée jusqu'à la fin des années 60 la **v ventilation naturelle** des pièces humides cuisine, salle de bains, à l'aide de grilles d'aération basses et hautes, ce qui ne permet pas de ventiler tout le logement. La circulation de l'air se fait par **tirage naturel**, le moteur étant la différence de température entre l'extérieur et le logement.

Ce système est souvent trop efficace en hiver, pas assez en été et peut être perturbé par l'action du vent. Si les grilles sont

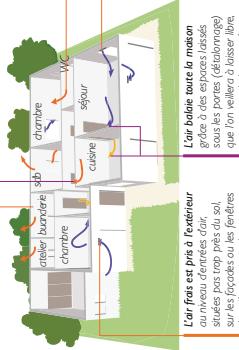
chaleur minimale (adaptation des débits grâce aux systèmes hygrogradiateurs, à la détection de présence ou de CO₂, récupération de chaleur avec la ventilation double flux).

Le point sur la réglementation

La ventilation est une obligation légale (arrêtés du 24 mars 1982 et du 28 octobre 1983 pour tous les logements porteurs à 1982, collectifs ou individuels). Elle doit satisfaire aux exigences suivantes : l'aération doit être générale et permanente, la circulation d'air doit se faire à repuis des entrées d'air situées dans les pièces principales jusqu'à des sortes, sans places de service. Réglementation.

Lorsqu'un circuit logique

l'entre dans la maison au niveau des pièces de vie (séjour et chambre) et est extoré au niveau des places de service, où les dégagements d'humidité et d'odeurs sont les plus importants (cuisine, salles de bains, WC, bureau, toilette, bain ou douche ou arrière).



Une ventilation mécanique

Le renouvellement de l'air est très contrôlé dans les logements basse consommation pour éviter des pertes d'énergie. L'air froid qui circule dans les espaces desservis sous les portes (réduisant que l'on veille à l'ouvrir), au moment de la pose d'une moquette par exemple.

Les systèmes de ventilation mécanique sont équipés d'un moteur électrique qui actionne un ventilateur. L'air est mis en mouvement et se renouvelle en permanence dans toute la maison. Le bon fonctionnement de ces systèmes repose sur l'équilibre entre l'**efficacité des équipements** (débits extrats suffisants, parfaitement des entrées d'air) et une **perte de**

Ne mélangez pas les airs
Votre ventilation ne se fera pas bien si d'autres types de circulation d'air entrent en concurrence avec elle :

l'étanchéité de votre logement doit être la meilleure possible, pour que les circulations d'air se fassent bien comme elles sont prévues. Une étanchéité imparfaite nuit au bon fonctionnement de la ventilation et augmente la facture de chauffage. Lors d'une rénovation, l'installation électrique, de pose de portes et de fenêtres doivent être menées avec beaucoup de soin pour éviter les entrées d'air parasite. De plus, les infiltrations d'air peuvent se charger de particules en traversant les matériaux. Par ailleurs, munissez votre cheminée d'un trappe de fermeture et supprimez les entrées d'air exécutées dans les pièces de service (cuisines, salles de bains, WC, etc.) qui sont soumises à une importante circulation par la VMC, de l'air vicié du logement.

le **fonctionnement d'une hotte de cuisine** doit être indépendant de la VMC, dans la mesure où elle dispose de son propre ventilateur. Si elle fonctionne en recyclage (filtrage des graisses uniquement), les odeurs et l'humidité seront diminuées par la VMC. Si elle rejette l'air à l'extérieur, il faut disposer d'un aménagement spécifique pour éviter que son fonctionnement ne perturbe la ventilation générale du logement ;

le **tirage d'une cheminée ou d'un insert** peut être perturbé par le fonctionnement d'une VMC, si vous installez un insert, prévoyez une entrée d'air obturable indépendante pour celui-ci.

Ne perturbez pas les circulations

Veillez à ce qu'il y ait toujours sous vos portes de communication un espace d'environ 2 cm pour permettre à l'air de circuler ; **ne bouchez jamais** une entrée d'air ou une bouche d'extraction ; **n'éteignez pas** votre VMC, elle est conçue pour fonctionner en permanence. N'aissez pas modifiable, mettez le débit maximal quand vous faites la cuisine ou quand vous prenez une douche... sauf en plein été, quand on vit fenêtres ouvertes tenu

Zoom sur les logements basse consommation

Le respect de quelques principes simples est la condition sine qua non du bon fonctionnement de la VMC, quelle que soit la solution technique retenue.

- **Des conseils pour un bon usage de la VMC**

Document Ademe : Essentielles pour vous et votre logement : l'aération et la ventilation

Une version actualisée de ce document est librement consultable sur :

WWW.MELSEC.ORG

Essentielles pour vous et votre logement : L'AÉRATION ET LA VENTILATION

bien pour qu'elle ne soit pas aspirée !) Vérifiez aussi les entrées d'air et continuez à ouvrir vos fenêtres 5 à 10 min par jour.

Des solutions techniques adaptées

Ventiler est une nécessité mais il faut le faire à bon escient et sans dépense supérieure d'énergie. Savoir utiliser le système dont on dispose, c'est important : utilisez les fonctions de votre ventilation, par exemple la vitesse maximale lors des activités de cuisine. Connaitre les solutions techniques disponibles permet également de bien choisir entre les divers systèmes à votre disposition. Un professionnel pourra vous conseiller pour concevoir et dimensionner l'installation qui convient à votre logement.

• Aération et ventilation naturelle

Si votre logement n'est pas équipé d'une VMC, il faut créer ou maintenir des circulations d'air suffisantes qui renouveleront l'air intérieur :

- Savoir l'avez que des fenêtres ouvertes** Cependant, en hiver, il faut aérer sans perdre trop de chaleur : éteignez les radiateurs ou les convecteurs situés sous les fenêtres, arrêtez les pièces de séjour 5 minutes avant de les occuper, aérez pour évacuer l'humidité en excès ou des odeurs désagréables des pièces de service, laissez, si possible et si le fait pas trop froid, les fenêtres des chambres entrebâillées la nuit pour évacuer la vapeur d'eau produite par les occupants.



Guide de l'ADEME
en ligne
« Réussir une rénovation performante »

Les techniques évoluent depuis la généralisation des ventilations mécaniques contrôlées (VMC). Quand on remplace ou installe une ventilation dans un logement existant, il faut respecter la réglementation thermique dans l'existant. Elle impose une consommation maximale de 0,25 kWh/m² par ventilateur.

• Les ventilations mécaniques

Une VMC bruyante, ce n'est pas normal

Le système est peut-être mal conçu, certains éléments sont dû à l'ancienneté de la VMC simple-flux ou par des erreurs d'installations. Par ailleurs, si les bruits extérieurs sont

génants, remplacez les entrées d'air de votre VMC simple-flux par des entrées d'air accessibles (c'est-à-dire pourvues d'entrées d'air extérieures).

Toute fermeture ouverte vos fenêtres en fonction de vos activités (passage de l'aspirateur, séchage de brouage, douche, bain, préparation du repas, lessive...).

Une aération quotidienne de 10 minutes est recommandée.

Essentielles pour vous et votre logement : L'AÉRATION ET LA VENTILATION

La VMC simple-flux

L'air frais venant du dehors traverse d'abord les pièces de séjour et les chambres et est évacué des pièces de service par un groupe d'extraction comportant un ventilateur.

Schéma de principe de la VMC simple flux



Les VMC hydroéroglobales orientent leur débit d'air varié en fonction d'intérieures (nombre d'occupants, humidité), définissant le système de ventilation à l'air très humide tout en limitant les gaspillages (ventilation adaptée aux besoins).

La VMC double flux avec récupération de chaleur

Ce système limite les pertes de chaleur inhérentes à la ventilation : il récupère la chaleur de l'air vicie extract de la maison et l'utilise pour réchauffer l'air venant de l'extérieur (il est constitué d'un circuit de récupération d'air vicie au niveau des pièces de service.

L'air extérieur est filtré, préchauffé au niveau d'un échangeur de chaleur et puisé grâce à un ventilateur dans les pièces principales du bas de l'ouvrage d'insufflation.

Le circuit de récupération d'air vicie au niveau des pièces de service. L'air est aspiré dans la cuisine, la salle de bains et les WC et filtré. Sa chaleur est récupérée au niveau de l'échangeur et transmise au circuit d'air neuf. L'air extrait est ensuite évacué à l'extérieur.

Le point climatique

La récupération de chaleur par la VMC est particulièrement intéressante dans une maison bien isolée qui nécessite peu de chauffage : une VMC double flux peut récupérer environ 1500 kWh par an. L'économie réalisée est alors comprise entre 7 et 10 % de la consommation de chauffage.

La qualité de la mise en œuvre et de l'entretien sont primordiales pour garantir l'efficacité de ce type d'équipement.

La VMC double flux avec insufflation d'air neuf dans les pièces principales

L'air extérieur circule dans des tubes enterrés à environ 1,5 à 3 mètres de profondeur. Il a la température très peu au cours de l'année. Selon l'assise, l'air se réchauffe ou se refroidit pendant ce trajet et pénètre dans la maison par l'intermédiaire d'une ventilation.



Document Ademe : Essentielles pour vous et votre logement : l'aération et la ventilation

Essentielles pour vous et votre logement: **L'AÉRATION ET LA VENTILATION**

Comment choisir sa VMC ?

Le bon choix d'une ventilation mécanique dépend du contexte de chaque logement. Une VMC double-flux ne présente pas beaucoup d'intérêt si le logement n'a pas fait l'objet d'une bonne rénovation thermique.

Seul un professionnel compétent pourra vous conseiller au cas par cas, sur le système de ventilation qui sera performant chez vous.

Pour éviter ces dysfonctionnements et assurer la longévité de votre installation, il faut nettoyer les composants régulièrement et surveiller leur état. Vous pouvez réaliser certaines de ces opérations. Confiez les autres à une entreprise spécialisée.

Vous

Nettoyez une fois par trimestre les bouches d'extraction de la partie placées de service et les bouches de soufflage, déclinez la partie amovible et lavable (généralement au lave-vaisselle) et reposez-les après nettoyage. Attention: ne mouillez pas les parties fixes des entrées d'air hygiénables; vous nuirrez à leur bon fonctionnement.

Changez les filtres d'insufflation et d'extraction d'une VMC double-flux: 1 à 2 fois par an selon les zones, au moins une fois après la saison des pollens et si besoin une autre fois.

Un spécialiste

Il réalisera un entretien complet **tous les trois ans** environ (nettoyage, maintenance des gaines et du caisson bloc moteur en combles, vérification des entrées d'air neuf et mesures de tirage et de dépression). Le coût sera d'environ 130 €, si l'accès à l'installation est simple et les combles sécurisés (pancher adapté). L'entretien régulier d'une VMC gaz par un spécialiste est obligatoire.

Efficacité et sécurité

Votre VMC est d'un certain équipement d'après le règlement. Elle est insufflante ou sufflante adaptée si vous l'avez choisie.

Une large gamme de prix

Le coût d'une VMC varie dans une large fourchette selon le système retenu, la taille de la maison et sa configuration.

Des ordres de prix pour les équipements (pour une maison individuelle, fourniture et pose, hors taxe)

	New	Rénovation
VMC simple-flux auto-réglable	env. 500 € HT par logement	1,5 à 2 fois le prix mentionnés ci-dessus
VMC simple-flux hygiénable	env. 800 € HT par logement	
VMC double-flux	env. 2300 € HT par logement	
VMR	non réglementaire	env. 2100 € HT par logement

Un kit d'installation de puis climatique se vend entre 1000 et 3000 €, mais ce coût ne comprend pas les frais d'ingénierie, de terrassement, d'installations et de paramétrage.

Un entretien régulier pour un fonctionnement efficace

À la longue, votre VMC s'encrasse. Elle devient moins efficace, plus bruyante. Si elle est trop encrassée, elle peut même contribuer à dégrader la qualité de l'air qu'elle insuffle dans la maison (VMC double-flux).

Ce système convient en rénovation, quand la pose d'une VMC est trop problématique. En effet, l'air est rafraîchi et ventilé du logement avant son introduction dans le système de ventilation du logement. C'est une bonne solution surtout en été car il peut éviter l'installation d'une climatisation.

Avantages et inconvénients des différents types de ventilation mécanique

Type de ventilation	Avantages	Inconvénients
Neuf et rénovation (bâtiment postérieur à 1982)	Débit d'air entrant constant	Ne prend pas en compte l'humidité intérieure
VMC simple-flux autoregulable	Avec des entrées d'air accoustiques, évitement des nuisances sonores extérieures	Chaussages d'appoint au gaz ou au pétrole; il produit de l'humidité du monoxyde de carbone et d'autres polluants.
VMC simple-flux hygiénable	Débits d'air sortant (hydro A) et entrant et sortant (hydro B) variables en fonction de l'humidité, donc de l'occupation et des activités	Système légèrement plus coûteux à l'achat qu'une VMC simple flux autoregulable
VMC double-flux	Conçue pour réagir à l'humidité, pas d'efficacité supplémentaire pour les polluants chimiques	Économie d'énergie par rapport à la précédente
VMR	Économie d'énergie par récupération de calories. Filtration de l'air entrant dans les bouches particulières dans les combles, en cas de mauvaise conception ou mise en œuvre	Système le plus coûteux à l'achat
Rénovation (datant antérieure à 1982)	Isolation acoustique du dehors (pas d'entrée d'air en façade)	Bruit des bouches particulières dans les combles, en cas de mauvaise conception ou mise en œuvre
VMR	Préchauffage ou rafraîchissement des air entrant froid et d'apport au neuf	Isolation acoustique du dehors (pas d'entrée d'air en façade)
Investissement variable	Soumis aux aléas climatiques	Préchauffage ou rafraîchissement des air entrant froid et d'apport au neuf
Ventilation naturelle	Peu de maitrise des débits et pertes d'énergie l'hiver	

D'autres systèmes

En collectif, la **VMC gaz** évacue par le même réseau l'air vicié du logement et les produits de combustion d'une chaudière ou d'un chauffe-eau à gaz.

La ventilation mécanique répartie (VMR) est constituée d'émetteurs individuels placés dans les pièces de service. Elle fonctionne selon le même principe qu'une VMC (balavage de l'air depuis les pièces principales jusqu'aux pièces de service d'où il est rejeté, en passant sous les portes de communication).

Schéma du puits climatique

Le puits climatique est complexe à mettre en œuvre et sa réalisation doit être confiée à des professionnels très compétents, capables de concevoir des équipements adaptés à chaque situation. Il ne doit pas en particulier dégager la qualité de l'air intérieur en diffusant des polluants (moisissures, bactéries, radon) dans le logement.

VMC double flux et puis climatique

Le couplage entre une VMC double flux et un puis climatique suffisamment efficace et pour suffisamment efficace et pour qu'il soit capable de préchauffer l'air entrant, il peut être en revanche utile, lors de grands froids, pour éviter d'avoir à dégivrer la centrale double flux.

Document Ademe : Des points à connaître avant d'isoler

Une version actualisée de ce document est librement consultable sur :

Des points à connaître AVANT D'ISOLER

Des points à connaître AVANT D'ISOLER

• Veiller à l'étanchéité à l'air

Effectuer l'isolation des parois sans faire la chasse aux entrées d'air parasites est une perte d'argent : elles peuvent augmenter très sensiblement la facture de chauffage, être une source d'inconfort et remettre en cause l'utilité des travaux d'isolation et du bon déroulement de la ventilation.

éviter ces défauts demande un grand soin dans la mise en œuvre des travaux d'isolation (par exemple en utilisant des bandes adhésives spéciales pour réaliser les jonctions des treins vapeur), des installations électriques et dans la pose des portes et fenêtres.

Sur internet : www.ecodtoxenademe.fr/

• Traiter les ponts thermiques

C'est des zones de faiblesse de l'isolation. Le froid extérieur est alors plus rapidement transmis à l'intérieur du logement. La vapeur d'eau se condense sur ces points plus froids, ce qui peut engendrer la formation de traces noires et de moisissures. Les ponts thermiques les plus importants se situent :

- aux jonctions entre la toiture et les murs,
- entre les murs et les menuiseries des fenêtres,
- entre les planchers et les murs,
- à la jonction du balcon et du mur,
- au niveau des montants des ossatures, des chevrons, des points de fixation, etc.

Une bonne continuité de l'isolation et de la membrane d'étanchéité doit permettre de traiter ces points faibles.

Lors de travaux ultérieurs dans l'habitat (agrandissements, création d'une ouverture, ...), il faudra veiller à respecter l'intégrité de l'isolation. Préserver sa continuité pour ne pas créer de nouveaux ponts thermiques.

Isolation performante

• Plus d'économies d'énergie

En hiver, l'isolation vous permet de réduire les déperditions de chaleur à travers les parois. En été, l'isolation fait barrière à la chaleur extérieure.

Cela entraîne immédiatement une réduction de votre facture d'énergie pour le chauffage ou la climatisation.

Plus de confort

En hiver, les parois non isolées (murs et fenêtres) sont froidees par contact avec l'air extérieur et provoquent des sensations désagréables. La température ressentie dans la pièce est inférieure à la température affichée par le thermomètre. De façon similaire, les parois non isolées sont chaudes pendant la saison estivale et peuvent rendre le logement inconfortable. Une bonne isolation supprime ce « effet de paroi froide ou chaude ».

De plus, l'isolation thermique permet souvent d'améliorer l'isolation acoustique. À température égale, une maison ou un appartement isolés offrent un plus grand confort (voir ci-dessous).

• Bien ventiler, battir l'humidité

Une isolation doit toujours être associée à une ventilation bien réalisée, contrôlée ou assistée mécaniquement (ventilation mécanique contrôlée [VMC] hygro-regulée, double flux,...).

Il est important qu'un logement soit correctement ventilé, notamment pour évacuer l'humidité. L'air des logements contient en effet toujours de la vapeur d'eau (en général beaucoup plus que l'air extérieur) provenant de ses occupants et de leurs activités.

Isolation non performante

Isolation performante

Le confort est lié à la notion de température ressentie

SITUATION	SITUATION DE CONFORT
INCONFORTEABLE 16°C 18°C 19°C	CONFORTABLE 19°C 19,5°C ressentie

La sensation d'air sec et régulier également dépend de l'environnement. Par exemple, si l'air circule dans une habitation, la sensation de fraîcheur diminue de 0,5°C pour chaque mètre de hauteur. Pour une personne, cela signifie que l'air circulant au niveau des pieds est plus chaud que l'air circulant au niveau de la tête.

• Des principes essentiels à garder à l'esprit

En fonction du matériau composant les murs, le transfert d'humidité de l'extérieur vers l'intérieur et de l'intérieur vers l'extérieur peut être très important. Il faudra en tenir compte pour choisir l'isolant qui convient à votre bâtiment et prendre, le cas échéant, des précautions pour protéger les murs contre l'humidité.

Une isolation ne doit jamais être exécutée sur une paroi présentant des signes d'humidité. Les causes d'humidité sont multiples (mauvaise ventilation, renoncement d'humidité du sol...). Au moment de la vente ou de la location, votre maison doit bénéficier d'un meilleur classement sur l'étiquette énergie du Diagnostic de Performance Energétique (voir page 9).

• Une meilleure valeur patrimoniale

Au moment de la vente ou de la location, votre maison doit bénéficier d'un meilleur classement sur l'étiquette énergie du Diagnostic de Performance Energétique (voir page 9).

Les bienfaits de l'isolation thermique

Une maison bien isolée voleut mieux et nécessite moins de travaux d'entretien. En effet, l'isolation combinée avec une ventilation efficace, supprime les risques de condensation qui causent souvent de nombreux désordres (peinture, fenêtres, murs...).

• Plus d'économies d'énergie

En hiver, l'isolation vous permet de réduire les déperditions de chaleur à travers les parois. En été, l'isolation fait barrière à la chaleur extérieure.

Cela entraîne immédiatement une réduction de votre facture d'énergie pour le chauffage ou la climatisation.

Plus de confort

En hiver, les parois non isolées (murs et fenêtres) sont froidees par contact avec l'air extérieur et provoquent des sensations désagréables. La température ressentie dans la pièce est inférieure à la température affichée par le thermomètre. De façon similaire, les parois non isolées sont chaudes pendant la saison estivale et peuvent rendre le logement inconfortable. Une bonne isolation supprime ce « effet de paroi froide ou chaude ».

De plus, l'isolation thermique permet souvent d'améliorer l'isolation acoustique. À température égale, une maison ou un appartement isolés offrent un plus grand confort (voir ci-dessous).

Document Ademe : Des points à connaître avant d'isoler

Une version actualisée de ce document est librement consultable sur :

WWW.MELSEC.ORG

Des points à connaître AVANT D'ISOLER

Document Ademe : Des points à connaître avant d'isoler

• Compléter les travaux «lourds»

- Par de petits travaux efficaces

N'oubliez pas de réaliser également des petits travaux qui permettent de réduire encore davantage les pertes de chaleur : calorifiger votre ballon d'eau chaude et les tuyaux d'eau chaude traversant des pièces non chauffées, isoler les coffrets de volets roulants, supprimer les entrées d'air froid sous les portes donnant sur les pièces non chauffées (garage, cave) en placant des bas de portes, voire en collant un isolant incombustible sur toute la porte, fermer les cheminées non utilisées pour éviter l'arrivée d'air froid par le conduit.

Tous ces petits travaux contribuent à améliorer votre confort et à réduire vos besoins de chauffage.

Quel niveau de performance atteindre ?

- Une indication de la performance de votre logement avec le DPE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les résultats du diagnostic de performance énergétique (DPE) figurent sur lesannonces immobilières (location ou vente). Vous pouvez ainsi connaître la consommation estimée pour le chauffage, eau chaude sanitaire et climatisation, sur la base d'une utilisation standardisée du logement, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre liées à cette consommation. Le DPE comprend aussi des recommandations et conseils visant à améliorer la performance énergétique. Les Points de rénovation info service peuvent vous aider à interpréter les résultats de votre DPE et vous conseiller dans le choix des travaux.

Des logements inégaux devant l'isolation

Pour les constructions antérieures à 1974, aucune obligation réglementaire n'était imposée. Il en résulte que les maisons étaient rarement isolées, à la construction. Mais leurs performances ne sont pas toutes identiques. Les matériaux de constructions que les briques et les pierres utilisés jusqu'à la fin du première moitié du XX^e siècle ont souvent des propriétés thermiques plus intéressantes que ceux utilisés pour les constructions des années 60/70. Pour réaliser l'isolation des maisons anciennes, un diagnostic au cas par cas est indispensable pour choisir la solution d'isolation la plus appropriée. Elle tiendra compte de la nature des parois (maison en pierres, colombages, murs à remplissage), l'isolation thermique ne doit pas entraîner de désordres, ni de dégradation des éventuelles qualités du bâti ancien, dès lors qu'un choix d'isolation insuffisante (une bonne isolation va de pair avec une bonne ventilation).

Des points à connaître AVANT D'ISOLER

Le choix des produits d'isolation

Les professionnels suivent l'enseignement sur votre logement peuvent vous proposer plusieurs produits d'isolation. Gardez l'esprit qu'un bon isolant doit avant tout remplir de façon satisfaisante sa fonction première : isoler votre logement. En d'autres termes, un isolant adéquat est un produit qui mis en œuvre, procure en priorité au bâtiment les performances thermiques recherchées, sans perdre ses qualités techniques au cours du temps.

Une bonne herte des parois pour un logement confortable en été

Ramenez au minimum l'isolation d'hiver et au maximum l'isolation d'été. L'isolation d'hiver est importante pour préserver la température intérieure de votre logement. L'isolation d'été empêche la perte d'énergie dans les murs. Une bonne isolation des murs et du toit est également essentielle. Plus les murs sont épais et les matériaux lourds (béton, pierre, briques pleine ou alvéole) plus l'isolation est grande. C'est à dire que la chaleur metra plus de temps à traverser le mur et à réchauffer le logement. Une bonne isolation de la toiture est primordiale car c'est elle qui transmet le plus de chaleur en été, après les fenêtres.

Des exigences de performance minimale

Dès novembre 2007, une réglementation thermique fixe des performances minimales à respecter lors de travaux d'isolation. Elle fixe également des exigences minimales pour le chauffage, la climatisation, l'eau chaude sanitaire, la régulation, la ventilation et l'éclairage.

Dépasser les exigences réglementaires pour une bonne performance

Les exigences réglementaires sont les valeurs plafond sur lesquelles il faut respecter au minimum, mais il est souhaitable de viser une meilleure performance. C'est d'ailleurs avec cet objectif que les pouvoirs publics ont fixé des niveaux de performance plus

Des points à connaître AVANT D'ISOLER

Les bâtiments anciens possèdent souvent des murs épais, avec une grande inertie thermique. Ils sont également à vivre en période de chaleur.

Vous pouvez aussi rechercher d'autres qualités que les seules performances techniques : le matériau minimise-t-il ses impacts sur l'environnement lors de son cycle de vie ? Est-il sans risque pour la santé ?

Guide de l'ADEME
Pour en savoir plus
« Quels matériaux pour construire et rénover ? »

Des points à connaître AVANT D'ISOLER

Les isolants ne conduisent pas la chaleur. Leurs performances techniques, pour les parois opaques, sont traduites par des coefficients chiffrés qui figurent sur les emballages des produits : le coefficient de conductivité thermique lambda λ qui exprime sa facilité à conduire la chaleur. Plus λ est petit, plus le matériau est isolant (les matériaux isolants courants ont des λ compris entre 0,025 et 0,050 W/m.K), la résistance thermique R. Expresée en m²K/W, elle s'obtient par le rapport de l'épaisseur (en mètres) sur la conductivité thermique λ du matériau isolant et d'autant plus élevée que son épaisseur R est grande et que son coefficient de conductivité est faible. Plus R est grande, plus la paroi est isolante.

Mais au final, comment pouvez-vous reconnaître les isolants qui vont satisfaire au mieux votre demande ? Voici des éléments d'information pour vous aider :

• Comprendre les caractéristiques techniques

À l'inverse des matériaux qui sont bons conducteurs de la chaleur, les isolants ne conduisent pas la chaleur. Leurs performances techniques, pour les parois opaques, sont traduites par des coefficients chiffrés qui figurent sur les emballages des produits : le coefficient de conductivité thermique lambda λ qui exprime sa facilité à conduire la chaleur. Plus λ est petit, plus le matériau est isolant (les matériaux isolants courants ont des λ compris entre 0,025 et 0,050 W/m.K), la résistance thermique R. Expresée en m²K/W, elle s'obtient par le rapport de l'épaisseur (en mètres) sur la conductivité thermique λ du matériau isolant et d'autant plus élevée que son épaisseur R est grande et que son coefficient de conductivité est faible. Plus R est grande, plus la paroi est isolante.

Une bonne herte des parois pour un logement frais en été

Guide de l'ADEME
Pour en savoir plus
« Garder son logement frais en été »

• Faire « comprendre la réglementation »

Les exigences réglementaires sont les valeurs plafond sur lesquelles il faut respecter au minimum, mais il est souhaitable de viser une meilleure performance. C'est d'ailleurs avec cet objectif que les pouvoirs publics ont fixé des niveaux de performance plus

Des points à connaître AVANT D'ISOLER

Perdre de chaleur d'une maison d'avant 1974 non isolée

Perdres de chaleur d'une maison d'avant 1974 non isolée

- Air renouvelé et fuites 20 à 25%
- Fenêtres 10 à 15%
- Murs 20 à 25%
- Planchers bas 5 à 10%

Document Ademe : Des points à connaître avant d'isoler

Document Ademe : Recommandations en matière de chauffage

Les certifications Acotherm et Cékal

Ces certifications concernent les menuiseries des fenêtres et portes-fenêtres, les blocbaies (Acoterm) et vitrages (Cékal).

La certification ACERMI

La certification ACERMI des isolants complète le marquage CE des produits. Toutes les caractéristiques certifiées, elles sont à minima la résistance thermique, la conductivité thermique, le comportement face au feu, le comportement mécanique (et selon les cas, la réaction au feu). La certification ACERMI comporte les niveaux de caractéristiques selon les normes européennes ou selon le classement ISO. Elle donne l'aptitude à l'emploi du produit, qui permet d'obtenir à un produit un niveau de performance, qui permet de choisir le produit qui convient à un bâtiment donné et selon son application dans l'ouvrage.

Les documents des fabricants représentent ces éléments et les explicitent pour offrir à l'utilisateur toutes les informations nécessaires pour un choix adapté à leurs besoins.

Comment calculer l'épaisseur d'un isolant ? Il suffit d'appliquer une règle simple :

Épaisseur (cm) = lambda (λ) x résistance (R) x 100

La performance des fenêtres est qualifiée par le coefficient de transmission thermique U (uw pour les fenêtres, Uw pour les vitrages, Ud pour les portes). Plus il est faible, meilleure sera l'isolation thermique. Sw (facteur de transmission solaire) mesure la proportion d'énergie transmise au travers d'une paroi.

Le point sur les produits minces réfléchissants

Ces produits souvent appelés « isolants minces », peuvent être complémentaires à l'absence ou l'isolation thermique. Ils ont l'avantage pour la plupart, d'être très minces et donc peu coûteux. Ces minces écrans peuvent constituer de bons pare-vapeur du côté intérieur des parois.

Sur internet : www.ademe.fr/avis_rubrique.asp?thematique_id=100

Les thermostats d'ambiance

Ils peuvent remplacer les robinets manuels des radiateurs. Ils régulent la température de la pièce en agissant sur le débit d'eau passant dans le radiateur. Ils sont obligatoires dans les bâtiments neufs depuis 1982, sauf dans les pièces où il y a un thermostat d'ambiance et en cas de distribution multiple non délivrée.

Il permet de faire pièce par pièce une consigne de température. En imitant votre environnement, l'eau arrive au radiateur, ils évitent les surchauffes dans les pièces bénéficiant d'apports de chaleur (l'ensoleillement...). Ils assurent ainsi un confort accru et des économies d'énergie.

Attention ! Ils ne remplacent pas la régulation centrale et ne peuvent délivrer une température supérieure à celle fixée par le régulateur en chauffage.

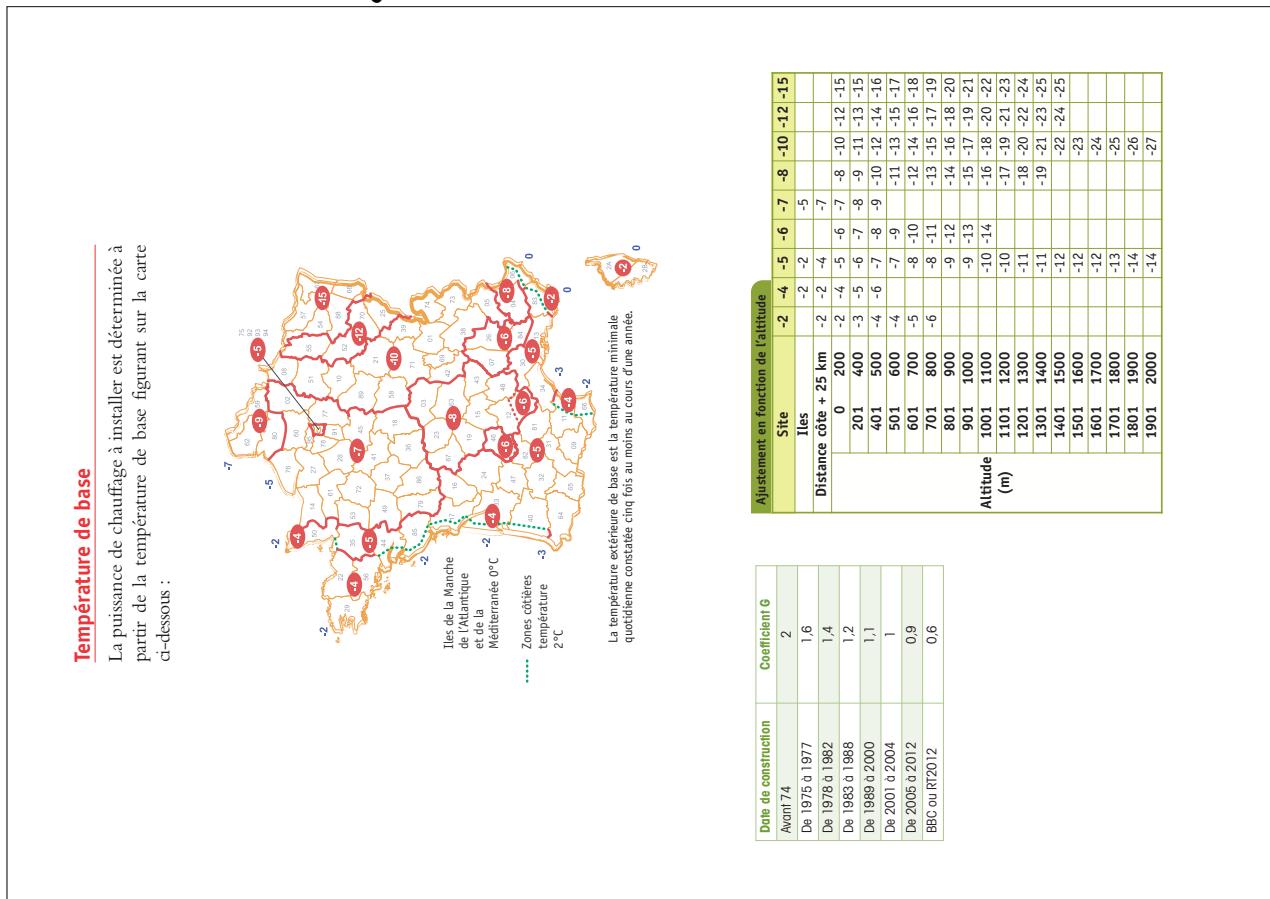
Principe de répartition du chauffage

Le bonne température au bon endroit

Sur les radiateurs, la température peut être plus élevée dans la salle de bain (22 à 23 °C) pendant la toilette. Il ne faudra pas oublier de baisser dès que la salle de bain ne sera plus occupée.

Équilibrer ou rééquilibrer l'installation, c'est permettre à chaque élément de chaleur (radiateur, plancher chauffant) de chauffer correctement en délivrant le débit d'eau chaud adapté. L'équilibrage d'une installation est une opération complexe et les causes du déséquilibre sont multiples. Au préalable, demandez au gestionnaire de votre immeuble de faire établir une étude spécifique de l'installation pour déterminer les interventions nécessaires.

Extrait du catalogue Atlantic : Les différents modes de chauffage Extrait de catalogues Chappée : Températures de base, coefficient G, ajustement en fonction de l'altitude



II. LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

1. COMMENT ÇA MARCHE ?

Le chauffage électrique est une solution pratique (facilité d'installation et d'utilisation), souple (habitat neuf et rénovation) mais c'est surtout LA solution confort. Grâce au système de chauffage électrique, vous bénéficiez d'une chaleur douce qui s'adapte à vos besoins sans consommer plus que nécessaire.

LES DIFFÉRENTS MODES DE CHAUFFAGE

Chaudage par le sol,
gardez tout l'espace pour votre plaisir

Le chauffage par le sol vous procure une **chaleur douce et uniforme**, sans zone froide et un confort optimal grâce à une température de sol modérée.

Principe : invisible, le chauffage par le sol libère votre espace pour aménager vos pièces en toute liberté. Un chauffage complètement intégré dans votre sol.

Radiateurs à inertie :
le confort idéal

Les radiateurs vous procurent une **chaleur douce et enveloppante**. La température de surface homogène et limitée permet une **bonne diffusion de la chaleur dans toute la pièce**.

Principe : un corps de chauffe à grande surface d'émission en aluminium, fonte ou avec un fluide thermo-conducteur, un point chaud permanent et stable dans le temps, une température de surface limitée et une homogénéité d'émission de la chaleur.

Panneaux rayonnants

Les panneaux rayonnants vous procurent une **sensation de chaleur proche de celle des rayons du soleil**.

Principe : une partie du flux de chaleur se propage en ligne droite ce qui permet de chauffer les murs et les personnes.

Convecteurs

Les convecteurs permettent de **chauffer rapidement les petits volumes**.

Principe : circulation d'air dans la pièce. L'air au contact de la résistance électrique s'échauffe et devient plus léger : il s'élève.

Recom. dimension ^t	Documents ressource : partie D	
Page : D 10		

Extrait du cahier des prescriptions habitat neuf de Promotelec

<p>Pluissance d'appoint :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les températures de base supérieures ou égales à - 5 °C : $P_{\text{Pac}} \text{ temp. min base} + P \text{ appoint} \rightarrow 1,2 \times D$ • pour les températures de base inférieures à - 5 °C : $P \text{ appoint} \rightarrow 1,2 \times D$ <p><i>Nota : si la température d'arrêt de la pompe à chaleur est inférieure à - 10 °C avec un écarts d'au moins 5 °C entre cette température d'arrêt et la température de base : $P_{\text{Pac}} \text{ temp. min base} + P \text{ appoint} \rightarrow 1,2 \times D$</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pompe à chaleur eau glycolée/eau ou sol/'eau - Puissance de la pompe à chaleur $P_{\text{Pac}} \rightarrow 0,8 \times D$ $P_{\text{Pac}} + P \text{ appoint} \rightarrow 1,2 \times D$ - Pompe à chaleur sol/sol - Puissance de la pompe à chaleur $P_{\text{Pac}} \rightarrow 1,2 \times D$ <p>Emetteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ventilo-convector $P \rightarrow 1,2 \times D$ <p><i>Nota : la puissance est déterminée sur la base de la moyenne vitesse ou de la petite vitesse dans le cas d'appareils à deux vitesses.</i></p> <p>En aéraliquide, la puissance doit être d'au moins $1,2 \times D$ assurée sur la base d'un taux de brassage d'environ 5 volumes par heure.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planchers chauffants $P \rightarrow 1,2 \times D$ <p>Installation collective</p> <p>La puissance d'un générateur thermodynamique air/eau à la température minimale extérieure de base du lieu est estimée en considérant sa puissance comme proportionnelle sur une droite passant par les points - 7 °C et + 7 °C.</p> <p>Puissance de la PAC → $0,6 \times D$</p> <ul style="list-style-type: none"> • si l'appoint est centralisé et que la température extérieure minimale de base est inférieure à - 7 °C : $P \text{ appoint} \rightarrow 1 \times D$ • si l'appoint est centralisé et que la température extérieure minimale de base est supérieure ou égale à - 7 °C : $P_{\text{Pac}} + P \text{ appoint} \rightarrow 1,2 \times D$ $P \text{ appoint} \rightarrow 0,7 \times D$ <p>Dans le cas de pompe à chaleur avec circuits frigorifiques indépendants P appoint peut être limité à $0,45 \times D$.</p> <p>La puissance d'un générateur thermodynamique eau/eau à la température de la source froide doit être supérieure ou égale à $0,8 \times D$. Si l'appoint existe : $P_{\text{Pac}} + P \text{ appoint} \rightarrow 1,2 \times D$</p>

Puissance installée

- La puissance totale P des équipements installés en "watt" doit permettre l'obtention en toute circonstance de la température de confort soit 18 °C au centre des pièces (référence CSTB).
- Cette puissance totale se détermine à partir d'un coefficient D majoré d'une surpuissance. Ce coefficient D peut être obtenu par deux approches différentes :
 - résulter d'un calcul détaillé : il est alors égal à la somme des déperditions pièce par pièce estimées à partir de la température de confort et de la température extérieure minimale de base ;
 - ou être calculé à partir des formules simplifiées suivantes :

Maison individuelle : $D = 2 \times \text{surface habitable} \times \text{écart de température}$
Bâtiment collectif : $D = 2 \times \text{surface habitable} \times \text{écart de température}$
Logement extrême : $D = 1,5 \times \text{surface habitable} \times \text{écart de température}$
Logement étage courant : $D = 1,5 \times \text{volume habitable}$
L'écart de température est calculé à partir de la température de confort et de la température extérieure minimale de base (CSTB).

Chauffage direct

• Émetteurs muraux :

- maison individuelle $P \rightarrow D + (10 \times \text{volume habitable})^*$
- logements d'immeuble collectif $P \rightarrow D + (15 \times \text{volume habitable})$

• Équipements intégrés aux parois :

$$P \rightarrow 1,2 \times D$$

Chauffage à accumulation

• Radiateurs :

$$P \rightarrow 1,5 \times D$$

• Plancher chauffant à accumulation :

La puissance à installer doit être calculée selon les règles de l'art et les préconisations des industriels, soit :

$$\text{P plancher} \rightarrow 1,2 \times D$$

$$\text{P appoint} \rightarrow 0,6 \times D + (10 \times \text{volume habitable})$$

Chaudière électrique

$$P \text{ chaudière} \rightarrow 1,2 \times D$$

Chaussage thermodynamique

• Installation individuelle

Générateur

• Pompe à chaleur air/air ou air/eau

La puissance du générateur thermodynamique est déterminée à partir des caractéristiques à la température extérieure de base fournies par le constructeur ou, à défaut, à partir de la grille jointe en annexe du présent document.

$$\text{P Pac} \rightarrow 0,6 \times D$$

* Par convention le volume habitable est pris égal à $2,5 \times S_h$

Comment Choisir ?

La nature des eaux

Les chauffe-eau Atlantic sont fabriqués dans une grande variété de modèles et d'équipements. Pour faire le meilleur choix, il convient d'examiner plusieurs critères.

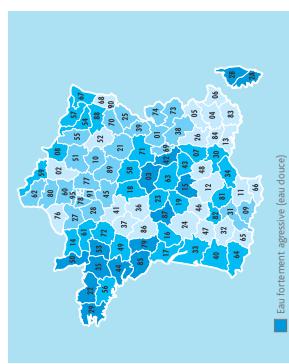
- La place disponible**

Selon que le chauffe-eau est destiné à rentrer dans un placard, être enroulé d'étagères ou à s'intégrer dans une arrière-cuisine, on choisira entre les modèles horizontaux, verticaux muraux ou sur socle. On pourra même prévoir des chauffe-eau d'appoint PC Visio, notamment pour un point d'eau isolé.

- L'importance des besoins en eau chaude**

La capacité du chauffe-eau est choisie en fonction du nombre de piéces (exigences Promotelec), des équipements et de l'occupation.

Équipement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Occupation du logement	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Eau forte et agressive (eau douce)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Eau moyenément agressive										
Eau moyennement calcaire										
Eau moyenément calcaire										



La préconisation

Le bilan thermique climatisation peut également être réalisé avec les logiciels Projiclim 1 et Projiclim 2.



94

Bilan thermique climatisation

Le bilan thermique climatisation peut également être réalisé avec les logiciels Projiclim 1 et Projiclim 2.



104

Avis d'expert

Bilan thermique climatisation

Ce bilan simplifié permet d'estimer les apports de chaleur. Pour un calcul précis, appliquer les coefficients correcteurs à partir des tableaux et abaques ci-dessous. Pour toute application particulière, veiller à contacter notre service technique.

N°Azur : 0 810 0 810 69

A) COEFFICIENTS CORRECTEURS

A1) Apports de chaleur intérieurs

Ne compter que le nombre de personnes présentes ou les appareils électriques en fonctionnement aux heures les plus chaudes de la journée.

Occupants	Activité	Traité de bain	Rupture	Activité physique
1	1	0,8	0,8	12

Appareils électriques

Utilisez un coefficient pondérateur en fonction de la durée de fonctionnement des appareils électriques aux heures les plus chaudes de la journée.

Exemple : machine à café fonctionnant pendant 30 min, à l'heure à plus chaude de la journée, le coefficient est de 0,5.

B) Renouvellement d'eau

Compter le nombre de personnes présentes aux heures les plus chaudes de la journée. Pour les lumières et les cuillers, utiliser le coefficient de 1,3.

C) Apports par rayonnement des fenêtres

Les données retenues correspondent aux valeurs maximales observées aux heures les plus chaudes de la journée : de 14 h à 18 h (heure légale).

12 h pour les orientations N., E. et S.

Exposition	N.	E.	S.	O.	hors saison	
Epargne apportée par l'exposition à l'heure en hiver	39	202	285	219	312	355 398
Coefficient correcteur = $\frac{\text{Coef. sans radiation latérale}}{\text{Coef. sans radiation latérale} + \text{Coef. solaire}}$	1	0,5	0,25	x	0,99	1,18

- Ne prendre en compte que les surfaces vitrées ayant l'exposition à plus défavorable et reporter la valeur correspondante dans la colonne énergie apportée.

- Pour obtenir le coefficient correcteur à importer dans le tableau de calcul, multiplier le coefficient correcteur trouvé par le coefficient correcteur vitrage.

Exemple : pour des fenêtres avec stores intérieurs et simple vitrage, utiliser le coefficient correcteur 0,59 (0,5 x 1,18).

(*) Préconisation promocée

* VM = Vertical mural. VS = Vertical sur Socle. HM = Horizontal mural. H = Hauteur d'un chauffe-eau électrique complémentaire de taille capacité.

* Nouveau : les HM catégories B répondent aux mêmes besoins que les VM.

Pièce N°1		
Enrgie apportée	Qualificatif correcteur	Quantité Totale W
A) Apports de chaleur intérieurs		
Occupants		
Éclairage		
Ménage de bureau (ordinateur photocopie)		
Refrigérateur		
TOTAL		
B) Renouvellement d'air		
Apports par rayonnement des fenêtres		
Pièce n°1		
D) Apports de chaleur par les parois		
Murs à émission		
Murs à condensation		
Murs à convexion		
Plancher		
Avec local en dessous		
Plafond		
Avec local en dessus		
Sous combles vénérables non isolés		
Sous terrasse ensoleillée		
Sous combles vénérables isolés 16 cm		
Sous terrasse isolée, 4 cm de polystyrène		
Fuites		
Ensemble des surfaces vénérables.		
TOTAL des apports par les parois		
TOTAL DES APPORTS DE CHALEUR (LIGNES A + B + C + D faire pieds par pièce)		

D) Apports de chaleur par les parois

Les valeurs du bilan thermique ont été calculées pour un différentiel de température de 10°C entre la température extérieure et la température intérieure (au moment le plus chaud de l'année). Calculer : $T_f - T_i$

Si ce différentiel est différent, calculer : $\frac{T_f - T_i}{8}$

Multiplier ce coefficient aux éventuels coefficients correcteurs dus à l'épaisseur d'isolant mis aux valeurs correspondantes apportées par les parois (ligne Di).

Exemple : pour un différentiel de 10°C, le coefficient correcteur sera de 1,25.

atlantic

Recom. dimension^t

Page : D 11

Documents ressource : partie D

MELSEC MB

Extrait du catalogue Atlantic : Choix des chauffe-eau

Extrait du catalogue Atlantic : Bilan thermique climatisation

Extrait du catalogue Legrand : Les câbles et conducteurs

Une version actualisée de ce document est librement consultable sur :

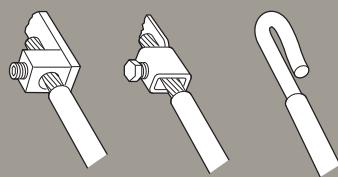
WWW.MELSEC.ORG

Les câbles et conducteurs (suite)

B CONNEXION DES CONDUCTEURS

1. Les conducteurs à lame rigide en cuivre

Ce type de conducteur, de loin le plus répandu dans les installations fixes, ne nécessite pas de précaution particulière dès lors que la borne qui le reçoit est dimensionnée pour la section et le courant nécessaires. La qualité et la pérennité des connexions sont garanties par l'utilisation d'un outil adapté et le respect des couples de serrage préconisés.



2. Les conducteurs à lame souple en cuivre

- ! La connexion des petits conducteurs dans les bornes à pression directe nécessite quelques précautions.
 - Ne pas entamer l'âme au dénudage au risque de rupture ultérieure du conducteur
 - Ne pas trop serrer pour limiter le cisaillement
 - Un peut replier l'extrémité du conducteur pour assurer un meilleur contact.

NB : ces désignations de classe n'ont aucun lien avec la protection contre les contacts indirects (classe II) assurée par certains câbles (voir page 46).

+

- Les appareils modulaires LEXIC et les blocs de fonction Viking sont équipés de bornes à pression indirecte. Le conducteur est serré par une bague qui assure la répartition de l'effort et permet un serrage à 0.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
→ Voir Guide Puissance

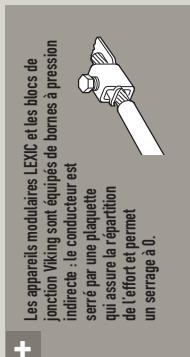
- ! Les risques de cisaillement et de dispersion des brins, surtout inhérents aux bornes à serrage direct, peuvent être évités par l'utilisation d'embouts Starfix™.
- + Les risques de cisaillement et de dispersion des brins, surtout inhérents aux bornes à serrage direct, peuvent être évités par l'utilisation d'embouts Starfix™.



Les produits de la gamme Starfix, pinces standard, à cliquet, S multifonctions et embouts de 0,5 à 25 mm² permettent la connexion totalement fiable des conducteurs souples.
La pince Starfix S assure coupe, dénudage et sertissage en un seul outil.

3. Le repiquage des conducteurs

La connexion simultanée de deux conducteurs rigides de même section est généralement possible, celle de deux conducteurs différents, type d'âme ou section, est fortement déconseillée.
Capacités, types de conducteurs, combinaisons sont indiqués sur les produits eux-mêmes ou dans les notices les accompagnant.



4. Les blocs de jonction

Viking : une solution fiable pour le raccordement des conducteurs souples

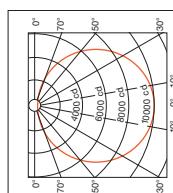
COMPRENDRE LA LUMIÈRE

PARLONS LE LANGAGE DE LA LUMIÈRE !

Décrire la lumière, c'est décrire ses caractéristiques physiques, dont les composantes ont été découvertes et étudiées depuis une centaine d'années. A ces différents aspects d'une même réalité correspondent des mots précis, qui permettent ensuite de parler à bon escient des sources lumineuses... et de les comparer.

Intensité lumineuse (I)

Exprimée en candela (cd), elle indique le flux lumineux dans une direction donnée, passant dans un angle solide de 1 stéradian.

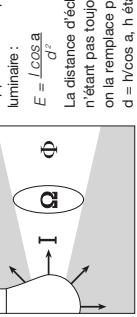


Lumière et rayonnement

La lumière est un rayonnement électromagnétique qui marque l'œil humain et lui permet d'être vu. Le rayonnement visible se situe entre 380 nm et 780 nm, une infime partie du rayonnement électromagnétique global.

Flux lumineux (F ou Ω)

Il exprime en lumens (lm) la quantité de lumière émise par une source à la tension nominale de fonctionnement. Par convention, l'éclairement s'exprime, pour un point donné éclairé par un seul luminaire, par le rapport entre l'intensité lumineuse et la distance d'éclairage au carré, rectifié du cosinus de l'angle d'émission (α), par rapport à l'axe optique du luminaire :



La distance d'éclairage n'étant pas toujours connue, on la remplace par $d = h \cos \alpha$, h étant la hauteur. La formule devient alors :

$$E = \frac{I \cos \alpha}{d^2}$$

La distance d'éclairage n'étant pas toujours connue, on la remplace par $d = h \cos \alpha$, h étant la hauteur.

La formule devient alors :

$$E = \frac{I \cos^2 \alpha}{h^2}$$

L'intensité lumineuse I exprime le flux lumineux Φ passant dans l'angle Ω .

COMPRENDRE LA LUMIÈRE

Extrait du catalogue Osram : Parlons le langage de la lumière

Indice de rendu des couleurs (IRC ou Ra)

Il indique la capacité d'une lampe à restituer les différentes couleurs des objets qu'elle éclaire. Il varie de 0 à 100. L'indice maximum (IRC = 100) correspond à une lumière blanche avec un spectre complet et continu de longueurs d'onde et qui restitue donc toutes les nuances de couleur.

Une lampe qui n'émet que des rays spectrales

correspondant aux

teintes de base (bleu, vert, rouge) peut afficher un bon rendu des couleurs : la

combinaison de ces trois couleurs primaires permet

à l'œil de percevoir les

nuances du spectre... Mais

à une condition : chaque

couleur doit être présente de

façon égale, comme dans le

cas de la lumière du jour.

Voici les appréciations

que vous pouvez tirer de la

valueur d'un IRC :

- Ra 50 à 60 : mauvais

- Ra 60 à 70 : médiocre

- Ra 70 à 80 : passable

- Ra 80 à 90 : bon

- Ra 90 à 100 : très bon

Dans les magasins, les

écoles, scolaires ou

les bureaux, l'IRC doit

jours être supérieur à 80.

Efficacité lumineuse

Elle indique le rapport en lumens par watts (lm/W) entre le flux lumineux et la puissance absorbée. Elle diffère selon le type de source lumineuse : de 10 à 16 lm/W pour une lampe à incandescence jusqu'à 200 lm/W pour une lampe à décharge.

Température de couleur (Tc)

C'est la couleur apparente émise par une source lumineuse. Elle s'exprime en degrés Kelvin (0 K = -273°C) par référence au corps noir de Planck et se mesure à l'aide d'un colorimètre. • les lampes de teinte chaude tiennent sur le jaune-rouge et ont une température de couleur basse de 3000 K et moins. • les lampes de teinte froide tiennent sur le bleu-violet et ont une température de couleur élevée de 5000 K à 10000 K.

Attention : selon la règle de Krithoff, qui traduit la variable psychologique de la lumière, plus la couleur apparaît d'une lumière est chaude, plus le niveau d'éclairage peut être faible sans nuire à la sensation de bien être.

À l'inverse, plus la couleur apparente d'une lumière est froide, plus son niveau d'éclairage doit être fort, pour éviter une ambiance pâle, blafarde et donc inconfortable.

La courbe de Planck

Comment établir un corps incandescent et définir sa température de couleur ? En la comparant au rayonnement du corps noir de Planck, qui imagine un radiateur thermique absorbant toutes les radiations et parissant noir de l'extérieur ("noir comme dans un four"). Selon la courbe de Planck, plus la température du corps noir augmente, plus le bleu est présent et le rouge décroît.

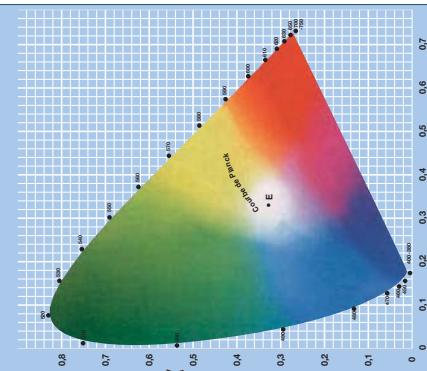
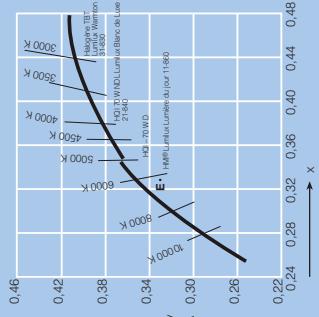


Diagramme des coordonnées chromatiques



Extrait du catalogue Osram : Comment bien choisir un luminaire

Niveaux d'éclairage moyens à maintenir

Ateliers d'horlogerie/ ébénisterie, tables de bijoux et pierres précieuses	1500 lux
Bureaux ou cabines avec facteurs de réflexion moyens	1000 lux
Contrôle de couleurs, colorimétrie	750 lux
Fabrication de bijoux meubles de précision d'enseignement	500 lux
Burodiseuses Bureaux physiques avec facteurs de réflexion élevés	500 lux
Imprimerie, impression sur du papier	500 lux
Sonore de beauté sans fenêtre	500 lux
Ateliers de désteller : machinerie, cuirs, IV,	500 lux
Hôtels restaurants : cuisines imprimante, travail de pres- se, détails, établis	500 lux
Infirmerie	500 lux
Local courrier : fax, téléphonie, étagères, étagères, étagères	500 lux
Prise de travail CAO (atelier ordinateur)	500 lux
Salle d'ordrengement	500 lux
Salles d'ordrengement	500 lux
Salles de conférence	500 lux
Salles d'assemblée	500 lux
Amphithéâtre	500 lux
avec écran de	500 lux
Surface de vente magasin	500 lux
Boutiques	500 lux
Carrière, usine, usine	500 lux
Hotels restaurants : salles à manger	500 lux

• UGR et répartition des luminances.
On évaulait jusqu'à présent l'éblouissement d'un luminaire d'après la répartition de la luminance moyenne, reportée sur les abaques de Bodmann et Söllner.

La nouvelle norme européenne EN 12464 "éclairage des lieux de travail intérieurs" remplace ce procédé par le procédé Unified Glare Rating (UGR), qui tient compte de l'ensemble de l'installation.

Cette méthode peut être appliquée soit par une équation complexe, soit grâce aux tableaux fournis par le fabricant du luminaire.

Les tableaux UGR des luminaires OSRAM sont disponibles sur notre CD-ROM "programme lumière" comprenant le logiciel d'éclairage DIALUX. Vous trouverez également l'explication détaillée de la méthode UGR sur notre site internet et www.osram.fr.

Comparatif UGR et classes de qualité relatives à la limitation de l'éblouissement

UGR	Classe	Tâches ou activités	Emoyen (lux)
< 16	A	Exécution de tâches visuelles très exigeantes (par ex. assemblages électroniques minutieux, ...)	750 - 1000
< 19	B	Exécution de tâches avec des exigences visuelles particulières (contrôle fin) ou tâches avec des exigences visuelles modérées mais demandant une concentration importante et continue (par ex. travail de bureau, assemblage de composants de petite taille, ...)	500 - 750
< 22	C	Exécution de tâches avec des exigences visuelles et une concentration modérées (par ex. travail d'atelier en position assise, ...)	500
< 25	D	Exécution de tâches avec des exigences visuelles simples exigeant une concentration normale (par ex. éteindre sur machine, ...)	300
< 28	E	Locaux dans lesquels des personnes qui n'ont pas de poste de travail fixe se déplacent pour exécuter des tâches de très faibles exigences visuelles.	200

Source : AEE

COMMENT BIEN CHOISIR UN LUMINAIRE

Le rendement et les valeurs photométriques d'un luminaire permettent d'évaluer son aptitude à produire la lumière souhaitée dans un environnement donné. Ce sont des caractéristiques essentielles pour apprécier à priori le résultat final ...

• La courbe photométrique
Le rendement en service d'un luminaire précise le rapport entre le flux lumineux total restitué par le luminaire, mesuré à une température ambiante donnée, et la somme des flux lumineux des lampes fonctionnant hors du luminaire dans les mêmes conditions. Ce rendement normalisé est plus faible que le rendement optique qui ne tient pas compte des propriétés optiques et thermiques du luminaire. Les rendements en service sont mentionnés dans les blocs photométriques des luminaires.

• La classe photométrique
considère la distribution dans l'espace du flux lumineux émis par le luminaire. Elle hiérarchise les luminaires d'après leur rendement en service, c'est-à-dire leur capacité à restituer le flux initial, et leur diffusion lumineuse dans les 5 régions de la sphère ci-dessous.

Les valeurs sont exprimées en % du flux lumineux du luminaire.

Dans le cas courant d'un luminaire à deux plans de symétrie, les courbes indiquent les deux plans de référence :

- transversal CO-C180
- longitudinal CO-C270

L'allure de la courbe permet d'apprécier la diffusion du luminaire entre flux direct, indirect, intensif, extensif...

La répartition des flux lumineux et des intensités lumineuses

Plans de référence

Axe d'horizontalité (de révolution)

0 1/2 1 3/2 2 11/2 3 11/2 2 1 1/2 0

Tableau des classes photométriques

	F_1^*	$F_1^* + F_2^*$	$F_1^* + F_2^* + F_3^*$	$F_1^* + F_2^* + F_3^* + F_4^*$	Classe	Catégorie
900	830 à 970	967	887 à 1000	930 à 1000	A	direct
638	563 à 703	933	863 à 1000	930 à 1000	B	intensif
533	463 à 603	873	763 à 903	897 à 1000	C	
433	363 à 503	767	687 à 837	897 à 1000	D	
400	330 à 470	867	797 à 937	1000	E	
367	297 à 437	667	597 à 737	900	F	direct extensif
333	263 à 403	610	520 à 670	833	G	
267	197 à 370	667	597 à 737	933	H	
233	163 à 303	500	430 à 570	733	I	
					J	

L'ensemble du flux est repart dans l'hémisphère supérieur F^*

Source : AEE

Extrait du catalogue Osram : L'étude d'éclairage simplifiée

L'ÉTUDE D'ÉCLAIRAGE SIMPLIFIÉE

1) Définition de l'implantation théorique
dans la longueur a et la largeur b
 $F = \frac{E \times a \times b \times d}{u}$

2) Recherche de l'utilisatice
à partir des tables d'utilisation ci-dessous, connaissant le rapport de suspension, la classe du luminaire, les facteurs de réflexion des parois et l'indice du local.
(Entre 2 valeurs d'indice, l'interpolation linéaire est licite.)

3) Détermination de l'espace max., fonction du facteur d'espacement (appelé aussi interdistance) et de la hauteur utile

4) Choix du luminaire :
fonction de l'isolation électrique, de l'indice de protection nécessaire, des risques d'incendie, de la température ambiante, du rendement optique, de la diffusion, des impératifs de confort visuel et ergonomique, de l'aspect esthétique, de la place libre, de son coût en consommation, exploitation et maintenance, du budget disponible...

5) Choix de la lampe :
fonction de sa durée de vie, de son efficacité lumineuse, de ses échauffements acceptables, de sa taille, de la température de couleur choisie, de l'IRC recommandé, de l'usage permanent ou intermittent, de la fréquence et la rapidité d'allumage et de l'allumage souhaité, de la présence ou non de vibrations.

6) Calcul :

7) Calcul du rapport de suspension :
 $J = \frac{h^*}{h+H}$

8) Calcul du flux lumineux total nécessaire à installer
 $F = \frac{E \times a \times b \times d}{u}$

9) Calcul du facteur d'utilisation,
fonction du rendement en service du luminaire et de l'utilisatice

10) Confirmation du résultat, (éclairement moyen en service)

11) Définition du nombre de luminaires à installer
 $N = \frac{F}{n \times F_L}$

12) Détermination de l'espace max., fonction du facteur d'espacement aussi arrondi au chiffre supérieur

13) Calcul de la puissance totale installée,
fonction de la puissance absorbée par un luminaire et le nombre total de luminaires installés

14) Confirmation du résultat, (éclairement moyen en service)

15) Confirmation du résultat, (éclairement moyen en service)

16) Calcul de la puissance totale installée,
fonction de la puissance absorbée par un luminaire et le nombre total de luminaires installées

17) Confirmation du résultat, (éclairement moyen en service)

18) Confirmation du résultat, (éclairement moyen en service)

L'ÉTUDE D'ÉCLAIRAGE SIMPLIFIÉE

luminaires voisins dont les côtés sont parallèles aux côtés du local et de la hauteur des luminaires au-dessus du plan utile

$$k_m = \frac{2\pi H}{h(m+n)}$$

Indice de proximité :
repère numérique caractéristique des distances des luminaires aux côtés du local et de la hauteur des luminaires au-dessus du plan utile

$$k_p = \frac{2\pi H - 2\pi b}{h(a+b)}$$

Espace max. :
distance maximum d'axe optique à axe optique entre deux luminaires pour conserver une répartition d'éclairage uniforme.

Espace de proximité :
distance de l'axe optique du premier luminaire avec le mur.

Facteur d'utilisation :
rapport entre le flux lumineux reçu par une surface considérée et le flux lumineux total émis par le ou les luminaires.

La norme NF C 71.121 propose une méthode plus sophistiquée plus importante. Une méthode facilement accessible grâce aux logiciels de calcul OSRAM.

Les données

1) Caractéristiques du local :
a : longueur en m ;
b : largeur en m ;
H : hauteur totale en m ;
 ρ : facteur de réflexion des parois

Facteur de réflexion type
Plafond : 0,8 à 0,9
Plafond noir mat blanc 0,8
Plafond noir mat blanc 0,7
Plafond blanc 0,7
Plafond blanc 0,5
Plafond d'armes claires 0,5
Bois clair 0,3

Hauteur utile :
distance entre le luminaire et le plan utile.

Indice du local :
coefficient représentatif de la géométrie de la partie du local entre le plan utile et celui des luminaires.

Indice de maille :
repère numérique caractéristique du rectangle formé par les centres photométriques de quatre

parois, c'est-à-dire du plafond (prise assimilée au plafond), des murs et du sol (voir tableau ci-dessous).

0,7 se note 7, 0,3 - 3, etc...

2) Nature de l'activité :
permis de déterminer : E : niveau d'éclairage en lux (voir p. 538) et la classe de qualité visuelle (voir p. 541) pour l'exploitation des abatques de Bodmann et Söhlner ; h : hauteur utile en m, soit H - plan utile ; ri : hauteur de suspension du luminaire en m.

Utilance :

rapport entre le flux lumineux reçu par une surface considérée et le flux lumineux total émis par le ou les luminaires.

Facteur de dépréciation :
rapport entre l'éclairage moyen sur le plan utile après une certaine durée d'utilisation et celui de l'installation neuve.

Facteur de réflexion :
rapport du flux réfichi au flux incident d'une surface.

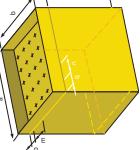
Hauteur utile :
distance entre le luminaire et le plan utile.

Indice du local :

coefficient représentatif de la géométrie de la partie du local entre le plan utile et celui des luminaires.

Indice de maille :

repère numérique



Les définitions

carrelage clair 0,7
carrelage pastel 0,7
pierre blanche 0,7
pierre blanche 0,5
ciment 0,5
couleurs vives 0,3

couleurs foncées 0,1

carrelage clair 0,3
rouquette blanche 0,3
rouquette ambre 0,2
plancher clair 0,2
rouquette clair 0,1

carrelage plancher foncé 0,1

carrelage plancher foncé 0,1

carrelage clair 0,3
rouquette blanche 0,2
rouquette ambre 0,1

carrelage clair 0,1

Recom. dimension ^t Page : D 17	Documents ressource : partie D	
--	---------------------------------------	--

Extrait du catalogue électricien Schneider : Le label Promotelec

	<p>Construction neuve</p> <p>Label Promotelec Performance</p> <ul style="list-style-type: none"> Valorisation des équipements et solutions techniques contribuant à la réduction des gaz à effet de serre, énergie et sous condition de recours aux énergies renouvelables pour la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage ou la production d'électricité, selon 6 combinaisons détaillées par l'arrêté du 8 mai 2007 et utilisant biomasse, solaire thermique ou photovoltaïque, pompes à chaleur, BBC Effinergie 2005 ; consommation du logement limitée à un maximum de 50 kWh/m², à moduler en fonction des zones climatiques corrigées des altitudes et contrôle de la perméabilité à l'air du bâtiment. Prescriptions spécifiques complémentaires aux dispositions liées par la norme NF C 15-100 pour l'installation électrique : marque NF pour matériels et appareillages, NF ou HAR USE pour les câbles, protection de chaque circuit de l'installation par disjoncteur et divisionnaire portant la marque de qualité NF. 	<p>Rénovation</p> <p>Label Promotelec Rénovation Énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> Destiné aux logements (maisons individuelles et logements collectifs) : <ul style="list-style-type: none"> achevés depuis 5 ans au moins, façant l'objet de travaux de rénovation, situés en France métropolitaine. Le label Rénovation Énergétique prend en compte toutes les énergies de chauffage et de production d'eau chaude. Prescriptions techniques concernées : <ul style="list-style-type: none"> bâti et isolation ; isolément des tutures, sole et murs ; amélioration de l'étanchéité des ouvrants – ventilation mécanique contrôlée, gaz, ENR, eau chaude sanitaire ; électrique, gaz, ENR Installation électrique mise en sécurité et respect des prescriptions complémentaires pour l'équipement électrique : <ul style="list-style-type: none"> protection de l'ensemble des circuits de l'installation existante par au moins un dispositif différentiel à faute sensibilité (DDHS 30 mA) ; protection des circuits par coupe-circuit à cartouche fusible ou disjoncteurs divisionnaires.
--	---	--

<p>Labels Promotelec</p> <p>Normes et labels</p> <p>Centrée sur les enjeux de notre société, l'association Promotelec a pour mission de promouvoir nos usages durables de l'électricité dans le bâtiment résidentiel et petit tertiaire. Seul espace fleurissant, à la fois, les acteurs de la filière électrique, du bâtiment, et des associations de consommateurs, Promotelec travaille aujourd'hui à :</p> <ul style="list-style-type: none"> améliorer la qualité et la sécurité globales des installations électriques faire connaître les bénéfices de la domotique et des réseaux de communication en matière de sécurité domestique, d'assistance à l'autonomie, d'économies d'énergie et de communication multimédia valoriser les solutions et usages énergétiquement performants et innovants, facilement en retrait de CO₂ <p>Pour un bâtiment sûr, adapté aux besoins de chacun, économie et respectueux de l'environnement :</p> <p>www.promotelec.com</p> <p>L'association Promotelec répond à sa dimension dinergie, en proposant un référentiel pédagogique, accessible et évolutif, qui accompagne l'ensemble des maîtres d'œuvre, publics et privés, dans leur démarche de progrès.</p> <p>Au-delà des postes clés du bâtiment, un premier niveau inclut les thématiques obligatoires. Ces thématiques sont assises sur la réglementation et sur la qualité des équipements installés. Le label valorise le recours à des matériaux certifiés, tout en restant financièrement accessible.</p> <p>11 postes clés intégrés dans le Label Promotelec :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bâtiment Production d'énergie Éclairage Réseaux de communication Installation électrique Isolation Menuiseries Ventilation et qualité de l'air intérieur Chauffage et rafraîchissement Production d'eau chaude Production locale d'électricité <p>Pour les maîtres d'œuvre qui souhaitent aller plus loin sur les thèmes du logement et de la qualité environnementale, deux mentions, optionnelles, leur sont proposées. Chacune d'entre elles est constituée de thématiques à sélectionner selon le choix du maître d'œuvre.</p> <p>Mention Habitat "Adapté à chacun"</p> <ul style="list-style-type: none"> Sécurité incendie Sécurité des déplacements Performance de l'installation multimédia Accessibilité transports en commun Accessibilité services de base. <p>Mention Habitat "Respectueux de l'environnement"</p> <ul style="list-style-type: none"> Emissions de CO₂ Transport Construction Eau Déchets Relation du bâtiment avec son environnement Management utilisation. 	<p>Une certification Promotelec adaptée à chaque type de logement</p> <p>Les labels Promotelec garantissent la qualité et la sécurité des installations et la performance énergétique des logements.</p> <p>Label Promotelec</p> <p>Label Promotelec Performance</p> <p>Label Promotelec Rénovation Énergétique</p> <p>Catalogue résidentiel et petit tertiaire - 2013 Mis à jour 01/2014</p> <p>K21</p> <p>N° Indigo : D 825 012 919</p> <p>www.schneider-electric.fr</p>
--	--